

## **FONDS INTERNE COLLECTIF « VITIS - BEST OF M&G » DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)**

### **Objectif**

Le présent document d'informations clés contient des informations essentielles sur cette option d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cette option d'investissement et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés et de vous aider à la comparer avec d'autres options d'investissement.

### **Option d'investissement**

#### **Fonds interne collectif « VITIS - Best Of M&G »**

Initiateur du produit : Vitis Life S.A. – Belgian Branch – [www.vitislife.com](http://www.vitislife.com) – Tel. +32 2 246 27 71

Autorité de contrôle : Commissariat aux Assurances (CAA) au Grand-Duché du Luxembourg

Date de production du DIC : 01/09/2018

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### **En quoi consiste cette option d'investissement**

#### **Type**

Cette option d'investissement est un fonds de placement répondant à la définition suivante : un fonds interne collectif (type N), à savoir un ensemble d'actifs cantonné de Vitis Life S.A. - Belgian Branch ouvert à une multitude d'investisseurs. Les unités de ce fonds de placement ne peuvent être achetées qu'au travers d'un contrat souscrit auprès de Vitis Life S.A. - Belgian Branch.

#### **Objectifs**

L'objectif du fonds interne collectif est de dégager un rendement positif, net de frais, sur une période de trois ans portant sur une sélection de fonds de M&G Luxembourg S.A. et/ou de M&G Securities Limited qui offrent une exposition à un portefeuille géré d'actifs mondiaux. L'objectif du fonds n'est pas garanti. Compte tenu de la politique d'investissement, les actifs sous-jacents au fonds interne collectif sont soumis aux fluctuations des marchés de capitaux et aux risques inhérents à tout investissement financier.

#### **Investisseur de détail visé**

Ce fonds interne collectif s'adresse à un investisseur ayant un horizon d'investissement de minimum trois ans et qui souhaite bénéficier d'une potentielle appréciation de son capital sur le long terme via le recours à des organismes de placement collectif de type obligataire, action, monétaire, diversifié et assimilé tout en acceptant un niveau de risque bas et qui peut supporter des pertes financières faibles.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque synthétique (SRI) part de l'hypothèse que l'investisseur conserve ce fonds de placement au minimum pendant huit ans au sein de son contrat. L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds de placement par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce fonds de placement enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds de placement a une classe de risque de 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Cette classe de risque évalue les pertes potentielles à un niveau faible en tenant compte des performances futures et des mauvaises conditions de marché.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas des marchés financiers, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement. Si Vitis Life n'est pas en mesure de verser les sommes dues, l'investisseur pourrait perdre l'intégralité de son investissement. Toutefois, l'investisseur bénéficie peut-être d'un système de protection des consommateurs (Voir la section « Que se passe-t-il si Vitis Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » dans le document d'informations clés du produit). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

## Scenarios de performance

Investissement de 10.000 EUR				
Scénarios		1 an	4 ans	8 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.165 EUR	8.680 EUR	7.760 EUR
	Rendement annuel moyen	-7,52%	-2,55%	-1,99%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.689 EUR	9.525 EUR	9.048 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,23%	-1,08%	-0,72%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.962 EUR	9.827 EUR	9.500 EUR
	Rendement annuel moyen	0,53%	0,52%	0,52%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.240 EUR	10.475 EUR	10.487 EUR
	Rendement annuel moyen	3,34%	2,14%	1,77%

Ce tableau met en évidence les capitaux que l'investisseur pourrait obtenir sur la période de détention recommandée du produit de minimum huit ans, en fonction des différents scénarios, en supposant un investissement de 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment cet investissement pourrait se comporter. L'investisseur peut les comparer avec les scénarios d'autres fonds de placement. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des indices de référence suivants : 60% Barclays Global Aggregate (euro) Index, 30% MSCI World (euro) Index et 10% Euribor 3 mois Index. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les capitaux que l'investisseur obtiendra dépendront de l'évolution des marchés financiers et de la durée pendant laquelle le contrat sera investi au sein de celui-ci. Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où Vitis Life ne pourrait pas payer l'investisseur. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du fonds de placement. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la situation fiscale personnelle de l'investisseur laquelle peut également influencer sur les montants reçus.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

Les chiffres présentés supposent que l'investisseur investisse 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les montants indiqués ici sont les coûts totaux liés au fonds de placement pour trois périodes de détention différentes (1 an, 4 ans, 8 ans). Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles du fonds de placement.

Investissement de 10.000 EUR Scénarios	Sortie après 1 an	Sortie après 4 ans	Sortie après 8 ans
Coûts totaux	90 EUR	375 EUR	886 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,90%	0,87%	0,87%

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que l'investisseur paie sur le rendement qu'il pourrait obtenir de son investissement dans ce fonds de placement. Les coûts totaux sont des coûts récurrents.

### Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que l'investisseur pourrait obtenir de son investissement dans le fonds de placement à la fin de la période d'investissement recommandée du produit ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement de ce fonds de placement par an.			
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,87%	L'incidence des frais annuels prélevés au sein du fonds de placement.

Ce fonds de placement est assujéti aux autres frais suivants : frais liés au calcul de la VNI et à l'administration du fonds (5.000 EUR HTVA/an), frais afférents à l'émission des European PRIIPs Templates (EPT) : 900 EUR HTVA pour le premier EPT et ensuite 350 EUR HTVA/an.

Il se peut que la personne qui vend ce fonds de placement ou qui fournit des conseils à son sujet, demande à l'investisseur de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne informera l'investisseur de ces coûts et lui montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps.

## Autres informations utiles

Ce fonds de placement est disponible au sein du produit « VITIS All In One » commercialisé par la succursale belge de Vitis Life S.A. : Vitis Life S.A. - Belgian Branch. Ce document doit en conséquence être lu avec le document d'informations clés du produit « VITIS All In One » (DIC), document devant être remis à l'investisseur au sens de la réglementation.